

La Vie du Réseau

Les nouvelles orientations dans la stratégie de formation des correspondants

Le bilan effectué à l'issue du précédent PNA a fait ressortir la nécessité de conduire plusieurs types d'actions et réflexions au cours du plan suivant : analyser l'efficacité des moyens de protection (Ministère de l'agriculture), harmoniser les procédures d'indemnisation loup et lynx (Ministère de l'écologie), améliorer la détection de la présence du loup (ONCFS) ...etc. n'en sont que quelques exemples (cf. http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/130830_PLAN_LOUP_2013-2.pdf) pour une liste complète des actions programmées). L'équipe ONCFS d'animation du Réseau est donc chargée de réorganiser les modalités de suivi de l'espèce (cf. Bulletin Loup n°29), notamment pour coller à l'objectif fixé de caractérisation plus rapide de sa présence en front de colonisation, ainsi qu'une détection plus réactive de l'installation des nouveaux groupes sédentarisés.

Compte tenu des caractéristiques biologiques de l'espèce (vastes espaces occupés, densité relativement faible, distances parcourues importantes), la formation de nouveaux correspondants du réseau constitue toujours la pierre angulaire du dispositif, en mettant particulièrement l'accent sur les possibilités de formation par anticipation sur l'arrivée éventuelle du loup, et sur une couverture géographique aussi homogène que possible à l'échelle des départements concernés. La décision de déployer (ou pas) la structure « Réseau » dans un département relève du Préfet concerné. Cette demande préfectorale peut prendre effet même si le loup n'est pas présent dans ce département par anticipation (cas du département de la

Loire par exemple). Cependant ces cas restent rares et l'implantation du Réseau est recommandée selon les étapes suivantes en adéquation avec les besoins :

1. En amont ou dès les premiers signes de présence de l'espèce, mise en place d'une cellule de veille préfectorale qui va consister à rassembler les principaux acteurs départementaux pour mettre en commun les informations et les attentes face à la présence du loup ;

2. Formations de « sentinelles » au travers des professionnels de la faune sauvage des services départementaux de l'ONCFS qui vont vérifier tous les témoignages en provenance du terrain ;

3. Dès les premiers signes de récurrences de présence de l'espèce, implantation du réseau sous sa forme multipartenaires sur décision du Préfet, sur la base d'une couverture départementale et représentative de la diversité des acteurs terrains qui vont s'avérer complémentaires pour la récolte des données homogène.

Ainsi la stratégie de formation des correspondants va se décliner sur ces deux derniers niveaux.

L'équipe animatrice du réseau

Les formations anticipées dans les départements où le réseau n'est pas implanté (interne ONCFS)

Le Plan National Loup prévoit d'améliorer les capacités de primo détection de l'espèce sur le front de colonisation. Le loup peut biologiquement coloniser de nouvelles zones très éloignées des massifs de présence connus au travers de ses fortes capacités de déplacement lors des phases de dispersions (exemple dans le Gers, en Lozère, dans les Pyrénées Orientales, dans l'Aube...). Comme par ailleurs, il n'est –logiquement– pas toujours facile de parler du dossier loup en amont de son arrivée ou tant qu'on n'a pas la certitude d'avoir affaire à un animal durablement installé, les autorités locales hésitent souvent à installer tout le dispositif Réseau en anticipation. Il faut donc concilier la nécessité de pouvoir détecter l'espèce quand elle arrive, avec celle de ne pas « mettre de l'huile sur le feu » quand cela n'est pas nécessaire. Les agents des

services départementaux de l'ONCFS présentent l'avantage d'être répartis sur l'ensemble des départements français et apportent toutes les garanties opérationnelles pour la surveillance des territoires au travers d'un réseau relationnel bien étoffé sur le terrain. La stratégie –déjà débutée en 2013– va donc prioriser la formation des agents ONCFS de toutes les délégations interrégionales situées sur le front de colonisation de l'espèce.

La Vie du Réseau

Les formations dans les départements « Réseau » (multipartenaire)

La présence récurrente de l'espèce sur un département va être le déclencheur d'un déploiement du réseau sous sa forme multi-partenaire. Une fois la décision entérinée par le Préfet du département, l'objectif est d'avoir une couverture homogène du terrain grâce à la répartition territoriale des correspondants mais aussi grâce à la diversité des types d'activités de terrain. Ces deux aspects sont fondamentaux pour une collecte aussi efficace que possible des indices de présence du loup car chacun « prospecte » différemment le terrain : les agents de l'Etat dans le cadre de leurs missions respectives de surveillance territoriale ou de suivi de la faune et de la flore, les chasseurs souvent plus ardemment pendant la saison de



Trois loups pris au piège photographique dans le massif des Monges. Photo : Esmiol J-A. / ONF04 ©

chasse mais à une échelle territoriale plus petite, les naturalistes plutôt à l'année mais surtout les weekends et un peu partout, les éleveurs plutôt quand leurs bêtes sont dehors et sur leur exploitation ...etc. Cette complémentarité dans les modes de prospection permet d'homogénéiser la pression de collecte des indices de présence du loup à la fois dans le temps (entre les saisons par exemple) et dans l'espace géographique départemental. Ainsi la stratégie de formation va consister à inclure autant de correspondants que possible (sachant qu'on peut accueillir environ 40 personnes par session de formation), en veillant à la fois à la représentativité des différents acteurs concernés (agents de l'Etat, structures cynégétiques et agricoles, associations de protection de la nature, ... etc.), et à une répartition géographique des correspondants aussi homogène que possible à l'échelle du département. Dans les deux cas, la formation de personnes en situation d'être des acteurs actifs de terrain est une priorité.

La Direction départementale des territoires (DDT) est l'interlocuteur départemental qui assure la gestion du dossier « Loup » dans son ensemble. Dans ce cadre les DDT organisent les formations qui sont dispensées par l'ONCFS CNERA PAD. L'objectif de former plus de personnes bien réparties dans l'espace potentiellement occupé par le loup est d'avoir une plus forte réactivité dans la remontée des informations vers l'échelon centralisateur (DDT, ONCFS-équipe loup/lynx), de façon à détecter plus rapidement les zones de présence nouvelle.

Sensibilisation et informations des particuliers

Enfin, en parallèle de ces formations de correspondants, une autre stratégie d'information sera mise en place à l'initiative des DDT avec l'appui de l'équipe ONCFS d'animation du Réseau. Il s'agira de sensibiliser différents acteurs (éleveurs, chasseurs, naturalistes ...etc.) sur le dossier loup, durant une journée, grâce à un module raccourci abordant tous les aspects de la problématique, en version simplifiée : biologie de l'espèce, méthodes de suivi et état de la connaissance, interactions avec les activités d'élevage, actions de l'Etat (qui fait quoi, comment sont prises les décisions) ... etc. L'objectif est de former des « observateurs de terrain avertis » en leur donnant le bagage minimum requis pour qu'ils puissent ensuite, en cas de découverte d'un indice de

présence du loup (observation, visuelle, proie sauvage, empreintes, excréments), contacter le correspondant le plus proche d'eux, qui sera chargé d'établir la fiche indice à transmettre à la DDT. En effet, les correspondants collectent classiquement des informations par eux-mêmes, ou grâce à leurs « relais terrain ». Ces observateurs avertis ont donc pour vocation d'amplifier l'effort de prospection sur le terrain et d'améliorer l'efficacité des correspondants dans la découverte des indices de présence. Cette formation sera destinée en priorité à ceux qui, de part leurs activités professionnelles ou par choix, ne peuvent pas (ou ne souhaitent pas) consacrer du temps à la participation active au travail de correspondant de réseau.

La Vie du Réseau

Vers une adaptation du contenu des formations sur le fond et la forme

Après étude des retours des participants à ces formations, un point commun apparaît sur la densité de son contenu : durant 3 jours, les futurs correspondants reçoivent beaucoup (trop ?) d'informations qu'ils n'ont pas forcément le temps de bien assimiler. Bien sûr, le dossier des grands prédateurs est complexe, tant par la diversité des acteurs impliqués que par les spécificités biologiques



des espèces et les méthodes de suivi utilisées. Il est donc important que les correspondants soient, à l'issue du stage, en capacité de non seulement effectuer du bon travail technique sur le terrain, mais aussi de diffuser par eux-mêmes différentes informations sur le loup, l'état de sa population, la nature et l'ampleur des questions suscitées par sa présence, l'action de l'Etat ...etc.

Le cœur du « métier » de correspondant du réseau est cependant d'être le plus efficace possible dans la collecte et la consignation rigoureuse des indices découverts. Pour ce faire, une réflexion est en cours pour orienter le contenu du stage vers un peu plus de séances pratiques en condition de terrain (autopsie de proies sauvages / domestiques, relevés d'empreintes et pistes, analyse des observations visuelles, utilisation des pièges photographiques ... etc.), sans pour autant sacrifier complètement les modules plus « théoriques » (biologie de l'espèce, principes méthodologiques de suivi de population, actions de l'Etat) dispensés en salle

Les animateurs/formateurs régionaux (ONCFS) du Réseau vont commencer à élaborer de nouveaux formats de stage pour les tester dès 2014 : rééquilibrage des parties théoriques vs pratiques, jusqu'à une formation organisée en deux modules... Plusieurs possibilités qui demandent à être testées pour s'adapter au mieux aux exigences et contraintes de chacun.

Developper les modules de mise en pratique de la recherche et la reconnaissance des indices de présence : un objectif dans la nouvelle formule des sessions de formation du Réseau. Photo : Leonard Y. / ONCFS ©

ATTENTION : deux adresses mail du Réseau ne sont plus en service (cnerapad.rezoloup@oncfs.gouv.fr et cnerapad.rezolyx@oncfs.gouv.fr). Pour toutes communications par mail concernant le réseau loup-lynx, veuillez utiliser uniquement les adresses suivantes :

selon les espèces concernées : rezolyx@oncfs.gouv.fr ou rezoloup@oncfs.gouv.fr

PACA : yannick.leonard@oncfs.gouv.fr

Rhône-Alpes : pierre-emmanuel.briaudet@oncfs.gouv.fr

Grand Est : françois.leger@oncfs.gouv.fr et alain.laurent@oncfs.gouv.fr

Pyrénées : alain.bataille@oncfs.gouv.fr